



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 19/07/2024

Reçu en préfecture le 19/07/2024

Publié le

ID : 069-216902569-20240711-V_DEL_240711_34-DE



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **11 juillet 2024**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
43	28	7	8

Date de convocation le **5 juillet 2024**

Présidente : Madame La Maire Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire : Madame Dehbia **DJERBIB**

V_DEL_240711_34

Demande de prorogation du délai d'exécution de l'Agenda d'Accessibilité Programmée

Rapporteur: Monsieur MOINE

Présents :

Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Nadia **LAKEHAL**, Michel **ROCHER**, Patrice **GUILLERMIN-DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Fatma **FARTAS**, Yvette **JANIN**, Joëlle **GIANNETTI**, Liliane **GILET-BADIOU**, Eric **BAGES-LIMOGE**, Véronique **STAGNOLI**, Dehbia **DJERBIB**, Charazède **GAHROURI**, Christine **JACOB**, Abdoulaye **SOW**, Ange **VIDAL**, Christine **BERTIN**, Monique **MARTINEZ**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**

Procuration :

Ahmed **CHEKHAB** donne pouvoir à Myriam **MOSTEFAOUI**, Josette **PRALY** donne pouvoir à Stéphane **GOMEZ**, Pierre **DUSSURGEY** donne pouvoir à Muriel **LECERF**, Harun **ARAZ** donne pouvoir à Kaoutar **DAHOUM**, Frédéric **KIZILDAG** donne pouvoir à Nadia **LAKEHAL**, Audrey **WATRELOT** donne pouvoir à Christine **BERTIN**, Thierry **ELIEN** donne pouvoir à Soufia **MAAROUK**

Absents :

Nacera **ALLEM**, Nordine **GASMI**, David **LAÏB**, Mustapha **USTA**, Sacha **FORCA**, Richard **MARION**, Carlos **PEREIRA**, Maoulida **M'MADI**

Mesdames, Messieurs,

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) est un dispositif qui oblige les établissements recevant du public (ERP) de se mettre en conformité avec la loi "Handicap" de 2005, qui prévoyait la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de tous les établissements recevant du public.

L'Ad'AP est l'engagement de la Ville de procéder à des travaux de mise en accessibilité des ERP dans le respect de la réglementation, dans un délai limité à neuf ans, avec une programmation des travaux.

Suite aux votes favorables lors du conseil municipal du 25 septembre 2015, un dépôt du dossier a été réalisé en préfecture.

La commune a établi un calendrier de neuf ans de mise en accessibilité sur 72 sites pour un montant total des travaux de 6 508 126 €.

Les quatre types de handicap pris en compte avec l'Ad'AP sont la Déficience motrice, la déficience visuelle, la déficience auditive et la déficience cognitive.

Au regard de son patrimoine bâti complexe et composé de plus de 72 établissements recevant du public, la ville de Vaulx-en-Velin bénéficie d'un Ad'AP échelonné sur trois périodes de trois ans qui réglementairement s'achèveront en décembre 2024.

A l'automne 2022, la ville de Vaulx-en-Velin avait fait le constat d'un retard de réalisation de ces travaux de mise aux normes obligatoires du fait de la période COVID.

Souhaitant mettre en place une politique ambitieuse en faveur des personnes en situation de handicap qui vise l'accès aux services et équipements municipaux avec la plus grande autonomie possible, la ville de Vaulx-en-Velin a engagé une accélération de ces travaux en visant une réalisation d'environ 70 % à fin 2024.

Diverses actions ont été lancées pour permettre dès 2023 l'atteinte d'un taux d'avancement d'environ 70 % :

- sur les moyens humains dédiés pour accélérer les études et les travaux, une mobilisation accrue des agents de la direction du patrimoine bâti et du bureau d'études a été mise en place ;
- sur la méthode, la ville de Vaulx-en-Velin promeut une animation de la commission communale d'accessibilité (CCA) qui favorise la collaboration entre services municipaux et associations de personnes concernées, avec pour objectif de s'accorder sur les priorisations de travaux d'une part, et d'autre part d'améliorer l'accessibilité d'usage et d'accès au premier accueil de l'ERP sans attendre une mise en accessibilité totale et strictement réglementaire dudit bâtiment ;

Les travaux mis en œuvre dans le cadre de l'Ad'AP concernent essentiellement :

- L'amélioration des accès aux bâtiments : création de rampes, mise en place de visiophones, balises sonores, aménagement des zones d'accueil ;
- L'amélioration des cheminements horizontaux et verticaux intérieurs : revêtements de sols, portes élargies, signalétiques, éclairage, création d'ascenseurs, élévateurs, traitement des escaliers ;
- La création ou la mise en conformité de sanitaires, vestiaires, douches adaptées, salles de spectacle et autres locaux spécifiques.

A ce jour, 33 sites ont été mis en accessibilité. Au total, 49 sites seront achevés en fin 2024.

Une demande de prorogation de ce délai sera formulée auprès des services de la préfecture en juillet 2024 concernant 23 sites du fait de la période COVID de 2020/2021, du réinvestissement des travaux liés à l'inflation et à la crise énergétique.

Envoyé en préfecture le 19/07/2024

Reçu en préfecture le 19/07/2024

Publié le



ID : 069-216902569-20240711-V_DEL_240711_34-DE

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs,

- autoriser Madame la Maire à déposer un dossier de prorogation du délai d'exécution de l'Ad'AP de patrimoine de trois ans.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 19/07/2024

Reçu en préfecture le 19/07/2024

Publié le

ID : 069-216902569-20240711-V_DEL_240711_34-DE



Après avoir délibéré, décide,

- d'autoriser Madame la Maire à déposer un dossier de prorogation du délai d'exécution de l'Ad'AP de patrimoine de trois ans.

Suffrages exprimés	35	
Vote(s) Pour	35	Hélène GEOFFROY , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOUM , Matthieu FISCHER , Muriel LECERF , Philippe MOINE , Myriam MOSTEFAOUI , Ahmed CHEKHAB , Antoinette ATTO , Régis DUVERT , Nadia LAKEHAL , Michel ROCHER , Josette PRALY , Patrice GUILLERMIN-DUMAS , Nassima KAOUAH , Pierre DUSSURGEY , Fatma FARTAS , Yvette JANIN , Joëlle GIANNETTI , Liliane GILET-BADIOU , Eric BAGES-LIMOGES , Véronique STAGNOLI , Dehbia DJERBIB , Charazède GAHROURI , Christine JACOB , Harun ARAZ , Abdoulaye SOW , Frédéric KIZILDAG , Audrey WATRELOT , Ange VIDAL , Christine BERTIN , Monique MARTINEZ , Karim BALIT , Soufia MAAROUK , Thierry ELIEN
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 11 juillet 2024.



La secrétaire de séance

Dehbia DJERBIB